

Registre des délibérations - Délibération n° 11: 10/05/2017

AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE ET DE LA RÉGION PACA AU FINANCEMENT DE L'ANIMATION DE LA STRATÉGIE ET DU RÉSEAU D'ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'EAU EN CAMARGUE

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez
- **Représentants des Communes :**
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac
- **Représentants des établissements publics :**
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

► **Avait donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

► **Étaient absents-excusés :**

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

► **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC - 81
RC - 82

REÇU EN PREFECTURE
 le 23/05/2017

Application agréée E-legalite.com

Délibération n° 11: 10/05/2017

AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE ET DE LA RÉGION PACA AU FINANCEMENT DE L'ANIMATION DE LA STRATÉGIE ET DU RÉSEAU D'ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'EAU EN CAMARGUE

Dans le cadre de la Phase 1 du contrat de Delta Camargue, le Schéma d'éducation à l'eau du Parc a été défini avec les partenaires institutionnels et du territoire afin de fixer les ambitions du Contrat en termes de sensibilisation et d'information des publics au fonctionnement hydraulique de la Camargue, et aux outils mis en œuvre pour une meilleure gestion de l'eau, notamment le 10^{ème} programme de l'Agence de l'eau.

Une dizaine d'actions a été définie afin de transmettre aux différents publics (enfants, jeunes, grand public...) des éléments de connaissance et de compréhension du système afin d'en saisir les grands enjeux. Ces actions sont portées par différents maîtres d'ouvrage : ASA, associations, Parc naturel régional de Camargue...

L'animation du schéma et du réseau d'acteurs est revenue au Parc de Camargue afin qu'il poursuive sa mission de coordination générale : information et formation des acteurs, accompagnement à l'amorçage de projets... Pour cela, le Parc naturel régional sera accompagné et soutenu dans la mise en œuvre de sa méthode d'animation par le CPIE Rhône Pays d'Arles. (25 jours en 2017 pour l'amorçage pour 7750 € et 10 jours pour 2018 pour 2900 €).

Pour assumer la prise en charges des coûts inhérents à ces missions, le Parc sollicite auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil régional PACA les financements suivants :

Dépenses	TTC	Recettes	
Animation du schéma d'éducation à l'eau et du réseau d'acteurs (2 jours par semaines)	48 880 € = 24 440 €* par an sur 2 ans	Agence de l'eau RMC	29 765 sur 2 ans 17 859 € sur 2 ans
Mission d'accompagnement du CPIE Rhône Pays d'Arles	10 650 € sur 2 ans	Région Provence-Alpes Côte d'Azur	11 906 €
		Autofinancement PNRC	
Total	59 530 €		59 530 €

* Méthode de calcul sur le coût de réalisation de la mission (1,3 x salaires et charges)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée valide la demande de financement proposé, et autorise le Président à solliciter le concours de l'Agence de l'eau pour le financement de la mission d'animation du schéma d'éducation à l'eau, et à signer les conventions d'aides correspondantes et tous les documents y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage effectué le

23 MAI 2017

24 MAI 2017

